Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 21/11/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20261116-51126DELIB78-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 5 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le cinq novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

M. Jean-Baptiste CORDON, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal FRENDO, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, Mme LE ROLLAND Florence, M Michel OLÉRON, Mme Lydie RAMEZ, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

Mme Isabelle ANDRÉO donne procuration à M Philippe DAULY
Mme Manuella ABBÉ donne procuration à M Yves BRUNET
M Franck JOSSET donne procuration à M Thomas CHEVALIER

Secrétaire de séance : Mme Lydie RAMEZ.

Délibération 7 AIDE FINANCIERE POUR UNE ASSOCIATION COMMUNALE

Une demande d'aide a été déposée par l'association l'As du Temps Libre.

Le 5 décembre 2026, il organise un marché de noël. Cette animation a pour but d'offrir aux enfants un moment de joie et de convivialité.

Un manège sera à disposition des enfants gratuitement pour qu'il soit accessible à tous.

Une aide de 1 000.00 € est sollicitée pour cette animation qui représente le montant de la location du manège.

Monsieur Thomas CHEVALIER a vu avec sa commission et propose qu'une aide de 500.00 € soit octroyée à cette association.

Le Conseil Municipal, après délibération et un vote qui donne 3 abstentions et 12 voix pour. Une aide de 500.00€ pour l'association l'As du temps Libre sera versée.

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

Secrétaire de séance
Lydie RAMEZ

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 9 11 2026

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 21/11/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20261116-51126DELIB78-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 5 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le cinq novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

M. Jean-Baptiste CORDON, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal FRENDO, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, Mme LE ROLLAND Florence, M Michel OLÉRON, Mme Lydie RAMEZ, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

Mme Isabelle ANDRÉO donne procuration à M Philippe DAULY
Mme Manuella ABBÉ donne procuration à M Yves BRUNET
M Franck JOSSET donne procuration à M Thomas CHEVALIER

Secrétaire de séance : Mme Lydie RAMEZ.

Délibération 8 SUBVENTIONS DIVERSES ANNÉE 2027

Monsieur Thomas CHEVALIER s'occupe du dossier subventions diverses et vous propose, après une réunion avec sa commission et selon les demandes des associations reçues de retenir les suivantes :

▶Centre D'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	200.00 €
▶Les Resto du cœur	300.00 €
▶Le Secours catholique	100.00 €
▶Rêve de clowns	200.00 €
▶Octobre Rose	200.00 €
▶AFM téléthon	100.00 €
	1 100.00 €

Monsieur Thomas CHEVALIER et sa commission proposent de verser une subvention à l'association MATHILDA d'un montant de 200.00 €.

Le Conseil Municipal valide l'attribution des subventions proposées.

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

Secrétaire de séance
Lydie RAMEZ

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 9 11 2026

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor